



MAIRIE DE FRAGNES  
64 rue du Bourg - 71530  
e-mail : mairie.fragnes@wanadoo.fr  
Tél. : 03 85 45 73 56  
Fax : 03 85 45 75 21

**COMMUNE DE FRAGNES**  
**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 Mai 2011**

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 10 Mai 2011 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Gilles GONNOT, Maire.

Présents : Mmes BAILLY - CHANUSSOT- DECHAUME – NOTTIN- PARIS –  
MM. FICHOT - GAUDRAY - PASCAL – PION.

Absents excusés : M. STAPHANE pouvoir dûment établi à Mme DECHAUME  
M. REGNAULT pouvoir dûment établi à Mme NOTTIN

Absent : M. PENNETIER

Secrétaire de séance : Agnès DECHAUME

Approbation à 12 voix pour et une abstention du compte-rendu du 12 avril 2011

**Modification de l'ordre du jour** :  
Point à rajouter :

1. Projet d'aménagement de ballades vertes : demande de subvention auprès du Conseil Général

**Ordre du jour** :

- 1. Projet d'aménagement de ballades vertes : demande de subvention auprès du Conseil Général**

Rapporteur : L. PASCAL

Possibilité de financement par le Conseil Général des travaux d'aménagement de chemins piétonniers sur la commune au titre des « ballades vertes ».

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter ladite subvention.

- 2. Tarifs services communaux**

Rapporteur : D. FICHOT

Proposition d'augmenter les tarifs de 3 % de tous les services communaux :

- Ecole de musique, garderie et restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011
- Porte verte : applicable dès à présent

**◆ ECOLE DE MUSIQUE**

Habitants de la Commune de FRAGNES	
<u>Elèves</u>	<u>Tarifs</u>
Cours Collectif	54 €
1er Cycle (IM1-IM2-IM3) et Préparatoire	128 €
2e Cycle (à partir de Élémentaire)	144 €

Instrument supplémentaire 1er Cycle	72 €
Instrument supplémentaire 2e Cycle	107 €
Musique de chambre sans instrument	109 €
<b><u>Elèves ayant terminé le cursus</u></b>	
Instrument et ensemble	109 €
<b><u>Adultes</u></b>	
Cours collectif	110 €
Cours individuel instrumental	143 €
Cours individuel instrumental + cours collectif	253 €
Cours individuel instrumental + cours individuel FM	265 €

**Déductions non cumulables :**

20 % sur l'ensemble de la facture à partir de 3 élèves payants par famille.  
20 % pour les élèves des familles non imposables avant déductions.

Habitants des Communes EXTERIEURES	
<b><u>Elèves</u></b>	<b>Tarifs</b>
Cours Collectif	120 €
1er Cycle (IM1-IM2-IM3) et Préparatoire	273.50 €
2e Cycle (à partir de Elémentaire)	310.50 €
Instrument supplémentaire 1er Cycle	156 €
Instrument supplémentaire 2e Cycle	232 €
Musique de chambre sans instrument	237 €
<b><u>Elèves ayant terminé le cursus</u></b>	
Instrument et ensemble	237 €
<b><u>Adultes</u></b>	
Cours collectif	180 €
Cours individuel instrumental	232 €
Cours individuel instrumental + cours collectif	409.50 €
Cours individuel instrumental + cours individuel FM	428.50 €

**Déductions non cumulables :**

10 % sur l'ensemble de la facture à partir de 3 élèves payants par famille.  
10 % pour les élèves des familles non imposables avant déductions.

◆ **GARDERIE**

Demi-heure	0.75 €
Heure	1.50 €
Forfait mercredi	3.90 €

◆ **RESTAURANT SCOLAIRE**

Repas enfant	3.70 €
--------------	--------

Enfant allergique 1.60 €  
Repas adulte 6.20 €

◆ **PORTE VERTE**

<b>Douches</b>	<b>Lave-Linge (lessive incluse)</b>	<b>Sèche-Linge</b>
<b>1.20 €</b>	<b>5.30 €</b>	<b>3.20 €</b>

Adopté à l'unanimité

**3. Désignation d'un correspondant à la « Sécurité Routière »**

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale demandant la désignation d'un correspondant « Sécurité Routière ». ayant pour vocation à être l'interlocuteur privilégié des services de l'Etat en ce domaine.

Madame Corinne BAILLY ayant fait part de son intérêt pour cette fonction, Monsieur le Maire propose de la désigner en qualité de correspondant « Sécurité Routière ».

Adopté à l'unanimité.

**4. Tour cycliste de Bourgogne**

Rapporteur : D. FICHOT

La commune a été sollicitée récemment par la Région pour être « ville-étape » du Tour Cycliste de Bourgogne le ...prochain.

Considérant les contraintes lourdes d'organisation (moyens humains importants) et de budget (subvention de 2 000 €, organisation vin d'honneur ...), la commission « Tourisme » a préféré rejeter ce projet malgré son intérêt touristique.

Le Conseil Municipal, sur avis de la commission « Tourisme », décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette demande.

**5. Service Minimum d'Accueil**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du versement à tort des indemnités dues au titre du service minimum d'accueil par le Conseil Régional et l'Académie de Dijon à la commune pour les années 2009 et 2010.

Le SIGEC de Fragnes-La Loyère, Syndicat Intercommunal en charge de la gestion des écoles et de l'organisation du service minimum d'accueil aurait dû percevoir ces participations d'un montant total de 1 115.96 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de reverser au SIGEC de Fragnes-La Loyère les participations relatives au service minimum d'accueil, perçues à tort, d'un montant de 1 115.96 € pour les années 2009 et 2010.

**6. Restaurant scolaire : Marché à procédure adaptée**  
**Fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire**  
**Choix du candidat**

Dans le cadre de la consultation concernant la fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du candidat retenu par la Commission d'Appel d'Offres réunie ce jour.

Après analyse des offres et application des critères de jugement, la société « Restauration Pour Collectivités » de Manziat, qui répondait aux exigences du cahier des charges, a été retenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le choix de la commission d'appel d'offres

**Questions diverses**

◆ **A. Dechaume**

Résultat donné du questionnaire portant sur les spectacles proposés par la commune élaboré par C. Staphane.

Rappel d'informations diverses :

- **Le Délir'Tour** auquel la Maison des Jeunes participe le 28 mai prochain.
- **Bibliothèque** : Actuellement, mise en place des scénettes du Conte musical et exposition sur les créatures fantastiques en septembre (date à définir).
- **Concert de l'orchestre symphonique du conservatoire** de Saint-Etienne le 19 juin à 16 H00 a l'auditorium
- **Journée du patrimoine le 18 septembre** à Fragnes avec la Chorale de la maîtrise de la cathédrale st Vincent à l'église.
- **Aubade le 5 juin 2011** sous la halle à 10h30  
Mme Dechaume souhaiterait que les élus disponibles soient présents pour l'installation du matériel et le vin d'honneur qui sera servi au centre de loisirs.  
Les personnes bénévoles devront être à 9h30 sous la halle
- **Fête de la musique** le 21 juin 2011 à 18 h00 sous la halle : Dominique Fichot voit avec Sandrine Vachet pour une éventuelle participation des élèves de l'Ecole de Musique.

Lors de la réunion de préparation du 3 mai dernier, deux personnes étaient présentes , Monsieur Armand Jaquard ( Responsable de la chorale de fragnes)et Quentin Malon( élève de l'école de musique).

Tous deux sont volontaires et se sont engagés à nous préparer un projet musical pour la fête de la musique.

La prochaine réunion est prévue le 9 juin 2011 en mairie à 20h00.

- **Photos de la Salle du Conseil** : Deux devis ont été établis, le deuxième est plus intéressant. Monsieur le Maire donne son accord sur le deuxième plus intéressant. Enfin une date de réunion de la commission culturelle est prévue le 26 mai, avec pour ordre du jour, l'organisation de l'aubade et de l'expo pomme.

- **Projet de fusion** : Rappel de la prochaine réunion avec les conseils municipaux des deux communes le 25 mai prochain à 19 h en mairie de La Loyère.

◆ **F. PARIS**

**Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** : les critères d'éligibilité ont été modifié par rapport à l'an dernier. La commune n'a pas la possibilité de prolonger le contrat actuel mais proposera un CDD de 3 mois pour finaliser les travaux de peinture des bâtiments communaux.

**Personnel communal** : les objectifs ont été fixés pour 2011 et les entretiens avec chaque agent sont terminés,

**Emplois saisonniers** : Plusieurs candidatures ont été reçues en mairie. Deux jeunes fragnois ont été tirés au sort par la commission « personne » et travailleront au mois de juillet ou août.

**Service technique** : un nouvel élu référent a été nommé pour l'accompagnement de nos employés et améliorer la communication élus/agents.

Rappel du cahier à disposition en mairie afin de signaler les petits travaux à faire sur la commune.

◆ **D. FICHOT**

Ecole de Musique : La fonction de coordinatrice sera assurée dès la rentrée prochaine par Véronique Bertheau, professeur de musique titulaire.

◆ **B. PION**

Réaménagement de l'ensemble garderie, cantine et centre de loisirs , les explications sont données, quelques modifications sont demandées par F. PARIS et D. FICHOT. A. GAUDRAY intervient aussi pour avoir des précisions sur l'implantation des sanitaires.

Enfin, l'agenda est donné par monsieur le maire.

Fin de la séance à 23 h00